

**MAIRIE DE BOUSSENS**

**31360**

**HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :**

**04 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Nombre de conseillers**

**en exercice : 15**

**Présents :** M. SANS (Proc.), Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. CELLIER (Proc.), EVIN, Mmes COURTOUX (Proc.) SANDY (Proc.),

**Absents excusés :** M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)

M. ROQUEBERT (Proc. M. CELLIER)

M. DESHONS (Proc. Mme COURTOUX)

Mme AGUILA (Proc. Mme SANDY)

**D.C.M n° 5-2**

**Rénovation thermique et énergétique écoles Maternelle et Élémentaire - Déclaration de sous-traitance Lot N°7.**

**Madame COURTOUX Cécile a été élue secrétaire.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de rénovation thermique et énergétique des écoles sont en cours.

Il explique qu'il est nécessaire d'accepter une sous-traitance sur le lot n° 7 qui concerne le chauffage bois/ventilation/plomberie attribué à l'entreprise ALIBERT de Longages (31).

Cette sous-traitance concerne des travaux de calorifugeage chaud. L'entreprise sous-traitante est PRESTACALORIFUGE de le Fossat (09) pour un montant global de 1 738,84 € H.T.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE à l'unanimité des membres présents,**

d'accepter le marché de sous-traitance pour les travaux de calorifugeage à l'entreprise PRESTACALORIFUGE de le Fossat (09) pour un montant hors taxes de **MILLE SEPT CENT TRENTE HUIT EUROS QUATRE VINGT QUATRE CENTS (1 738,84 €)**.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 20-04-2022

Pour copie conforme,

En mairie le 15 avril 2022

